Monsieur le Président,

Il faut faire un petit peu d'histoire pour que chacun puisse comprendre. En 2012, la petite ville de Tomblaine a obtenu un départ d'étape du Tour de France. Cela aurait dû vous réjouir Monsieur le Président, mais cela malheureusement vous a beaucoup énervé. Nous avions candidaté avec la ville de Metz, tout simplement parce que la ville de Tomblaine n'avait pas les moyens d'acheter une étape complète toute seule. Mais aussi parce que, si nous avions proposé à la ville de Nancy de candidater avec nous, il est évident que le maire de Nancy, président de la Communauté Urbaine, désireux de toujours tout régenter, nous aurait empêchés de le faire. De plus, le système Rossinot aurait, par ses moyens de communication, étouffé complètement la valorisation souhaitée de la ville de Tomblaine. Car à ce stade, il faut bien se poser la question : pourquoi Tomblaine souhaite organiser une telle manifestation ? Depuis 30 ans et avant vous vos prédécesseurs, vous avez empêché le développement harmonieux de cette ville. Vous y avez implanté des infrastructures communautaires qui ne rapportent aucune recette à la ville, exceptée la taxe sur les spectacles de l'AS Nancy Lorraine. 58% de la population de Tomblaine est exonérée d'impôts, il y a donc insuffisamment de recettes constatées et la seule solution d'imaginer l'avenir est de rendre Tomblaine attractive, inciter de nouveaux habitants à venir s'y installer pour que les bases d'imposition mathématiquement permettent des recettes plus importantes. C'est en valorisant l'image de la ville par de grands événements tels que le Tour de France et bien d'autres que nous avons donc résisté à la façon dont vous avez traité notre ville depuis si longtemps et que nous avons ainsi investi sur l'avenir et engagé une belle évolution pour Tomblaine.

Ce n'est un secret pour personne, lorsque vous avez appris dans l'Est Républicain que le Tour passerait par Tomblaine en 2012, cela vous a mis dans une colère mémorable, vous, un de vos vice-présidents et un de vos adjoints à Nancy. Il faut se rappeler qu'en 2012, je vous ai écrit le 7 janvier pour vous demander une aide matérielle, des barrières et des containers poubelles. Vous m'avez répondu favorablement le 5 juillet 2012, soit 2 jours seulement avant le départ d'étape de Tomblaine. C'était un moyen mesquin de ne pas nous aider comme nous l'avions souhaité. A l'époque, la Communauté Urbaine dans le cadre des crédits CUCS nous avait alloué une subvention de 4.000 euros pour des activités d'éducation populaire que nous avions menées au cours de l'année, en utilisant cette formidable locomotive qu'est l'étape du Tour de France. Mais cette subvention qui n'a servi qu'à des actions de prévention, sécurité routière à vélo, d'éducation populaire, d'incitation à la citoyenneté, bref tout ce qui concoure à la politique de la ville conformément à ce que doivent être des crédits dans le cadre du CUCS, n'a absolument pas servi à acheter le départ d'étape. Lorsque nous nous sommes rencontrés récemment, vous avez eu l'audace de me dire que l'aide technique que la Communauté Urbaine nous avait apportée à l'époque était évaluée à 20.000 euros. Et bien ça fait cher la barrière ! Personne ne sera dupe, c'est une nouvelle roublardise de votre part pour surévaluer un service que vous nous avez mal rendu. En effet, pour votre information, j'ai demandé à une société privée de me faire un devis pour 2014 et pour la location, le transport, l'installation et le démontage de 1.600 barrières (c'est-à-dire le double de ce que vous nous aviez mis à disposition), le devis se monte à 7.000 euros TTC seulement. Alors que ces barrières que vous nous mettiez à disposition ont été installées par mes services et des bénévoles tomblainois, il faut rappeler que ces barrières, vous les avez en stock pour servir sur l'ensemble du territoire

Phoca PDF

de la Communauté Urbaine en cas de besoin. Je n’ai pas vraiment connaissance du fait que lors des nombreuses manifestations nancéiennes, vous ayez fait évaluer la mise à disposition de personnels, de barrières ou de matériels de façon aussi systématique. Votre très mauvaise volonté est donc ainsi démontrée.

Phoca PDF



Phoca PDF

La fête à Tomblaine en 2012 a été remarquablement réussie. Nous avons su démontrer notre capacité à organiser un tel événement et c'est certainement ce qui nous a valu le renouvellement de la confiance de la direction du Tour de France pour 2014. La ville de Metz était enchantée de ce partenariat avec Tomblaine mais il m'a été expliqué que le maire de Nancy le leur avait beaucoup reproché et que donc, une autre fois, ce ne serait pas possible. J'ai alors proposé au maire de Gérardmer de postuler pour 2017 car je n'avais pas, pour ce qui me concerne, comme but de m'organiser une petite promotion personnelle pour les élections municipales de 2014. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque la direction du Tour de France m'a appelé en août dernier pour me dire textuellement que bien sûr j'avais postulé pour 2017 mais la ville de Nancy postulait pour une étape complète dès 2014 et avec beaucoup d'insistance. A trois reprises, la ville de Nancy aurait demandé à la direction du Tour de France une étape en 2014 et aurait rappelé qu'elle ne souhaitait pas que le Tour de France passe par Tomblaine. C'est difficile à entendre Monsieur le Président et pour cause, il me semble que cela n'est pas digne d'un Président d'une Communauté Urbaine et Humaine. La direction du Tour de France m'a donc proposé de ne donner qu'une arrivée d'étape à Nancy en 2014 mais par contre d'anticiper sur la demande de Tomblaine pour lui donner un départ d'étape dès 2014. Je ne peux que me réjouir de cette nouvelle pour Tomblaine, tout comme je me réjouis que la ville de Nancy ait obtenu une arrivée d'étape.

Là où les choses commencent à se compliquer, c'est lorsque le maire de Nancy me téléphone au mois d'octobre pour me proposer de le rencontrer à la Communauté Urbaine. Je m'en étonne car la Communauté Urbaine n'a rien à voir avec la candidature de la ville de Nancy, jamais cela n'a été communiqué aux conseillers communautaires, jamais ils n'ont été interrogés sur une candidature à laquelle serait associée la Communauté Urbaine. Je me suis donc rendu à ce rendez-vous où j'ai passé, je dois le dire, un sale moment, reçu par vous Monsieur le Président, encadré de votre vice-président Monsieur PENSALFINI et votre directeur général des services. Et là, je dois dire que la discussion a tourné rapidement à une pression que je trouve pitoyable sur le thème : il faut que Tomblaine accepte de signer une convention quadripartite avec ASO, la direction du Tour de France, la Communauté Urbaine du Grand Nancy et la ville de Nancy. Cela impliquant un certain nombre de conséquences en termes de frais de communication pris en charge par la Communauté Urbaine par exemple. Je vous ai répondu tout d'abord que la direction du Tour de France avait choisi de signer une convention avec la ville de Nancy et une autre avec la ville de Tomblaine, et en ce qui concernait Tomblaine au moins, il n'a jamais été question d'une convention tripartite ou quadripartite. Je vous ai dit que je trouvais la manœuvre peu correcte puisque manifestement vous aviez engagé la ville de Nancy sur une dépense et que fort de votre cumul de mandats, vous alliez tenter de faire prendre en charge une grande partie du coût d'achat de cette arrivée d'étape par la Communauté Urbaine alors que ça n'avait pas du tout été le cas il y a deux ans pour Tomblaine. C'est à ce moment-là que vous m'avez parlé des 4.000 euros dont on a bien compris qu'ils sont hors sujet et des 20.000 euros de mise à disposition de barrières et de containers poubelles dont on a bien compris qu'ils étaient probablement en plaqué or. Je vous ai dit aussi qu'accepter de signer une telle convention, c'était me vendre pieds et poings liés à vous, puisque manifestement maîtrisant la communication, vous alliez complètement étouffer Tomblaine. Je vous ai dit qu'en matière de sports, Monsieur PENSALFINI pendant tout le mandat n'avait eu de cesse que d'écarter la ville de Tomblaine de toutes les manifestations,

Phoca PDF

actions, décisions sur l'entretien des infrastructures, menées par la Communauté Urbaine sur le territoire de cette ville. La discussion est allée assez loin mais j'ai tenu bon et j'ai refusé de signer cette proposition malhonnête. C'est cela qu'il faut retenir, ce n'est pas Tomblaine qui refuse le jeu de l'intercommunalité, c'est l'hyper-président maire de Nancy dans sa volonté de tout diriger qui ne supporte pas que Tomblaine puisse aussi exister.

Il y a eu ensuite des échanges de courriers. Je vous ai informé avoir obtenu une réponse favorable sur une participation du Conseil Régional. Je précise qu'à cette occasion, le Président MASSERET m'a assuré oralement qu'il y aurait également une aide à la ville de Nancy. J'ai par ailleurs sollicité le Conseil Général pour m'aider sur toutes les actions d'éducation populaire que nous mènerons dans le courant de l'année pour de la formation à la citoyenneté, la sensibilisation à la sécurité routière à vélo… Je n'ai pas fléché cette demande de subvention sur le coût d'achat du départ d'étape. Je vous ai donc répondu par courrier que je n'acceptais pas de signer la convention que vous me proposiez de façon un peu plus soft par écrit pour garder toute ma liberté d'action et parce qu'ASO a souhaité signer avec la ville de Tomblaine. Je vous ai écrit que je n'imaginais pas que la CUGN pourrait financer 50% de la part due par la ville de Nancy sans qu'elle ne finance les 50% de la part due par la ville de Tomblaine et j'en concluais que j'acceptais bien volontiers la proposition de solliciter le Conseil de Communauté Urbaine pour une participation à hauteur de 50%. Par la suite, dans la continuité de votre méthode, profitant du passage des commissaires responsables des étapes à Tomblaine et à Nancy, vous avez très tardivement invité la presse à une conférence de presse et une photo, annonçant que vous alliez y associer l'ensemble des maires concernés dans la Communauté Urbaine. C'est une drôle de méthode, vous pensez vraiment que les médias doivent répondre à vos convocations ? Quand vous les faites prévenir par simple coup de téléphone et que dans le même temps, vous faites téléphoner à un fonctionnaire de la Communauté Urbaine pour m'inviter juste à la photo, pas à la conférence de presse (on n'avait l'impression de revivre ce que vous m'avez fait pour le stade Marcel Picot), quand vous confisquez la communication, ainsi, vous vous comportez très mal, Monsieur le Président. Chacun jugera.

Phoca PDF



Dernier acte : vous m'adressez un courrier pour me proposer une convention et alors là, il faut que les Conseillers communautaires aient vraiment connaissance de ce que vous me proposez car je ne lis pas cela dans votre délibération. Il n'est nullement question d'une somme de 36.000 euros dans le courrier que vous m'avez adressé alors que cette somme est avancée dans le projet de délibération. Par contre dans votre courrier, vous annoncez que vous valorisez d'entrée entre 10.000 et 15.000 euros les avantages en nature. La cote du prêt de barrières à la Communauté Urbaine est à la baisse selon vos dernières estimations mais sérieusement à la hausse si l'on compare aux prestations du privé. Mais surtout, vous exigez en 14 points quasiment que je vous abandonne la maîtrise d'ouvrage de cette manifestation à Tomblaine. Quelques exemples :

- Présenter le Grand Nancy comme partenaire du site d'accueil en l'occurrence la ville de Tomblaine.

- Présenter les attraits touristiques du Grand Nancy aux côtés des attraits de la ville de Tomblaine dans le guide de l'épreuve et sur le site Internet du Tour de France.

Phoca PDF

- Inscrire le nom et placer le logo du Grand Nancy sur les différents emplacements du site de départ comme l'arche de départ, le podium protocolaire, les écrans le cas échéant, les kakemonos.

- Intégrer le Grand Nancy dans toutes les opérations de communication dans lesquelles sont impliquées les collectivités territoriales.

- Intégrer le logo du Grand Nancy sur tous les supports de communication utilisés.

- Inviter le Grand Nancy sur le podium protocolaire.

- Fournir 50% des accréditations non nominatives permettant d'accéder à l'espace Tour de France.

- Fournir 4 invitations nominatives tous accès.

- Valoriser systématiquement le partenariat avec le Grand Nancy dans toutes les interventions de la ville de Tomblaine pour majorer cet événement (médias, assemblées publiques).

- Inviter les représentants du Grand Nancy à toutes les opérations promotionnelles liées à l'événement et valoriser sa présence. Vous n'avez pas osé marquer que vous me demandez de vous cirer les pompes en plus…

Monsieur le Président, vous vous moquez du monde. Pour ce qui concerne l'invitation de représentants du Grand Nancy, tout d'abord, je ne sais pas qui seront les représentants du Grand Nancy en juillet 2014. Si j'en fais partie, je n'oublierai pas de m'inviter. Mais si cela avait été vous, Monsieur le Président, je n'aurais pas hésité un seul instant à vous inviter cordialement comme je l'ai fait avec insistance il y a deux ans. Malheureusement, vous ne m'avez jamais répondu, je n'ai pas pu vous accueillir et vous êtes arrivé sur le site à l'improviste. Pour ce qui concerne les accréditations et les invitations, à Tomblaine, ça ne se passe pas de la même façon. Nous ne distribuons pas d'invitations pour des notables. Nous avions eu il y a deux ans une quarantaine de bénévoles qui étaient venus de 1 heure à 6 heures du matin pour installer des barrières. Et bien ce sont ces gens-là à qui nous donnons des accréditations. Il est donc hors de question que j'en donne la moitié pour le Grand Nancy. Mais par contre dans un esprit de solidarité, de convivialité, je ne manquerai pas d'inviter dans la mesure de nos moyens et de nos possibilités les collègues des autres communes qui le souhaitent ardemment, après avoir donné la priorité à ces bénévoles. Quant au siglage du Grand Nancy sur nos éléments de communication, je suis prêt à le faire mais je n'accepte aucune dépendance vis-à-vis de vous. Il est hors de question d'accepter vos excès, vos exigences.

Par conséquent, on l'a bien compris, vous essayez de faire payer aux Grands Nancéiens une dépense que vous avez engagée à Nancy sans concerter personne et vous essayez d'empêcher Tomblaine de communiquer sur cet événement qu'elle a su obtenir une deuxième fois. Vous créez l'incident en tentant d'expliquer que vous nous proposez une convention et que nous refusons. Les élus de gauche ne voteront pas cette délibération puisque la ville de Tomblaine n'a pas donné son accord. Nous vous demandons de reporter cette délibération, de

Phoca PDF

négocier une nouvelle convention sur la base de conditions plus respectueuses avec la ville de Tomblaine et à partir du moment où il y aura accord, nous vous demandons de représenter cette délibération lors d'un prochain Conseil de Communauté.

La gauche a voté unanimement contre cette délibération. Mais la droite étant majoritaire à la Communauté Urbaine, la délibération a été adoptée. Est-elle légale ? La suite nous le dira...

Le Président de la Communauté Urbaine a indiqué que les négociations se poursuivraient entre la commune de Tomblaine et le vice-président délégué aux Sports. Hervé Féron a précisé qu'il continuerait à discuter avec la Communauté Urbaine mais que son interlocuteur pourrait ne pas être toujours le même...

Phoca PDF